



Course du 1er Novembre  
à Tonnay-Charente



# TONNAY-CHARENTE



## COURSE À PIED 5 et 10 km

22<sup>ème</sup> édition  
1er Novembre 2023

Départ sur les quais à 10H

# Règlement

## PARCOURS

Le parcours des 5 km est constitué d'une boucle, celui des 10 km est constitué de deux boucles de 5km. Consultable sur le site <https://rctat.fr/>

## DEPART/ARRIVEE

Pour la 22<sup>ème</sup> édition les départs et arrivées s'effectueront sur les Quais de Tonnay-Charente le long de la Charente sous la même arche.

## CIRCULATION

Aucun véhicule autre que les officiels n'est autorisé

## PARTICIPATION

Cette course est ouverte à tous : des catégories cadets à masters. Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs. Changement de catégories le 1er Septembre.

Course limitée à 300 participants pour la course de 10km et 200 participants pour la course de 5km Chronométrage par puce.

## ASSURANCE

Chaque non-licencié devra s'assurer personnellement. L'organisation est couverte par un contrat d'assurance souscrit auprès de la MAIF.

## INSCRIPTIONS

Chaque bulletin devra être dûment complété et accompagné du certificat médical avec la mention "non contre indication pour la pratique de la course à pied y compris en compétition" ou photocopie de la licence FFA et du règlement de 10 € pour le 10km ou 6 € pour le 5km par chèque à l'ordre du RCTAT (Running Club Toutes Allures Tonnacquoises).

- En ligne sur le site <https://rctat.fr/> jusqu'au 31/10/2023 jusqu'à 12h
- Inscriptions possibles la veille 31/10/2023 de 18h à 20h et le matin de la course de 8h à 9h au complexe municipal rue Juliot Curie 15€ pour le 10km et 10€ pour le 5km
- Par courrier, avant le 21/10/2023, bulletin d'inscription téléchargeable sur le site.

## A adresser à :

Jean-Marc RAINJONNEAU  
Le Grand Géant, 22 rue des Champs  
17430 TONNAY-CHARENTE  
Contact : 06.28.19.90.25

## RETRAIT DES DOSSARDS

Au complexe municipal (Salle des fêtes) rue Juliot Curie la veille 31/10/2023 de 18h à 20h ou le jour de la course de 8h00 à 9h00 sur **présentation d'une pièce d'identité, retrait de dossard éloigné du départ (environ 300m).**

## SECURITE

La NSNM sera présente. Parcours fléché, barrières et commissaires aux intersections. Un contrôle anti-dopage sera mis en place.

## RAVITAILLEMENT

Ravitaillement à l'arrivée et point d'eau aux 5km **selon les conditions sanitaires en vigueur le jour de la course.**

## RECOMPENSES

Un lot pour tous les coureurs au retrait de dossards  
Podium où les 3 premiers scratchs de chaque course seront récompensés

## RESULTATS

Résultats et Photos consultables à l'adresse : <https://rctat.fr/>  
Chronométrage assuré par <https://runheure.fr/>

## PROTOCOLE SANITAIRE

Le coureur inscrit et les personnes qui l'accompagnent s'engagent à respecter les mesures sanitaires en vigueur lors du retrait des dossards, aux abords de la course, pendant la course jusqu'à la fin de l'organisation de l'évènement.

**Pas de douches ni de Vestiaires. WC au retrait de dossard uniquement selon conditions sanitaires en vigueur.**

## ANULATION

Notre objectif est d'organiser un bel évènement et de faire le maximum pour satisfaire les coureurs. Dans cet esprit, si la course venait à être annulée pour des raisons sanitaires, nous donnerions alors 2 possibilités aux coureurs inscrits :  
Le remboursement intégral des droits d'inscription, sans pénalités (au plus tard le 31/12/2024).  
Le don d'une partie ou de la totalité de l'inscription à l'association du Running Club Toutes Allures Tonnacquoises

# Bulletin d'inscription

# Informations

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Sexe :  M  F

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Pour les licences :

Nom du club : \_\_\_\_\_

N° de licence : \_\_\_\_\_

## IMPORTANT

Règlement : 10€ pour le 5km et 15€ pour le 10km sur place, ou en ligne 6€ pour le 5km et 10€ pour le 10km

Prévoir **obligatoirement** une photocopie de la licence FFA ou d'un certificat médical de moins d'un an avec la mention "**non contre-indication pour la pratique de la course à pied y compris en compétition**". Pas de photocopie sur place et original non restitué.  
Pour les mineurs : Autorisation parentale obligatoire + Ques-tonnaire relatif à l'état de santé du mineur.

Choix de la course :

5 km  10 km

Réserve RCTAT

Sur notre site internet

<https://rctat.fr/>



LE PAYS DE FORT BOYARD

